

<http://www.boursier.com/vals/FR/ic-telecom-43-depuis-l-introduction-news-238243.h...>

## IC Telecom : +43% depuis l'introduction !

12/06/2007 - 16h57 | [aucun commentaire dans le forum](#)

(Boursier.com) - Introduit à 5,5 Euros il y a tout juste une semaine, le titre **IC Telecom** cote aujourd'hui 7,88 Euros, soit un gain de 43% ! Les échanges quotidiens restent toutefois étroits, le flottant étant encore faible.

La société compte se faire une place au sein du secteur "Telecom", sur la cote parisienne. Créé en 1997 et dirigé par Goël Haddouk, IC Telecom a développé, dès 2003, une stratégie basée sur le développement de la Voix sur IP (VoIP) et propose aujourd'hui cinq offres aux



TPE et PME. D'après les données de l'ARCEP, ce marché de la VoIP est en pleine expansion, avec une croissance de 100% des abonnements entre fin 2005 et fin 2006 et une hausse de 120,6% des minutes consommées via la VoIP sur la même période. En trois ans, la société s'est classée parmi les acteurs principaux adressant le marché des TPE / PME : IC Telecom revendique aujourd'hui 500 clients et la gestion de 5.000 postes IP, chiffres en constante augmentation depuis début 2005.

En 2006, la société a généré un chiffre d'affaires de 6,9 Millions d'Euros (sur 18 mois). Elle prévoit une activité de 5,5 ME pour l'exercice 2007 (d'une durée de 12 mois, clos fin juin). Le changement de stratégie entrepris en 2003 se reflète dans la répartition du CA où la VoIP tient une place de plus en plus importante : 70% du chiffre d'affaires en 2007, alors que sa contribution était quasiment nulle en 2004. La marge brute est de son côté passée de 52 à 60% entre 2006 et 2007. Toujours pour 2007, la société prévoit un résultat d'exploitation légèrement positif et une perte nette ramenée à 0,03 ME contre 0,38 ME en 2006.

IC Telecom motive son introduction en bourse par sa volonté de renforcer sa notoriété et de développer sa présence commerciale nationale. Des opérations de croissance externe pourraient aussi intervenir. Les dirigeants confirment réfléchir à une prochaine augmentation de capital, sans toutefois en préciser les modalités et le calendrier. Elle pourrait cette fois-ci associer les investisseurs particuliers qui n'ont pas été conviés lors de l'inscription directe de la société sur le Marché Libre.

**A LIRE AUSSI :** [Croissance](#) • [Capital](#) • [Bourse](#) • [Introduction](#) • [Gestion](#) • [Investisseurs](#)

J.D. ■  
©2007 Boursier.com